



Concours 2011-407-A

CAPITAINE AUX OPÉRATIONS INCENDIE (3)

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
(Direction des opérations incendie)

Poste cadre permanent à temps complet

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à présenter leurs candidatures.

Description sommaire

Sous l'autorité immédiate du Chef aux opérations incendie, le capitaine aux opérations incendie, planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à la gestion et l'exécution des interventions en matière de combat des incendies et les activités de prévention. Il agit comme officier responsable sur les lieux d'un sinistre. Il dirige le personnel de son équipe. Il s'assure que les personnes sous sa direction respectent les directives et le code de discipline en vigueur. Il s'assure que les directives et les procédures du Service soient comprises et appliquées et que les objectifs opérationnels soient atteints. Il assure la liaison entre son personnel et la haute direction afin de maximiser la qualité des communications entre eux. Il effectue toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat.

Exigences

- Posséder la formation « Officier 1 » ou « Profil 2 »
- Posséder un Diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention sécurité incendie; posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie est un atout
- Cinq années d'expérience de travail pertinente
- Connaissance significative des lois applicables, des règlements, des directives et procédures en vigueur, des opérations et des techniques de lutte contre les incendies
- Être autonome et posséder un sens du leadership
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité de planification, d'organisation, de supervision et de contrôle
- Capacité de résistance au stress
- Aptitude à communiquer efficacement verbalement et par écrit
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide (véhicule d'urgence)
- Satisfaire aux exigences physiques

Classe et échelle salariale

Selon la politique de rémunération et avantages sociaux des employés cadres pour un poste de classe 4.

Toutes personnes intéressées par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au Service des ressources humaines, au plus tard le **10 juin 2011**.

Ville de Trois-Rivières
Direction des ressources humaines
CONCOURS 2011-407-A
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
ou par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

Eric Bertiaux, CRHA
Coordonnateur, relations de travail

Note : La Ville se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.